

# *Nos animaux chez le*

# PSY.



Aujourd'hui, certains propriétaires n'hésitent plus à faire appel à des spécialistes du comportement animal quand leur compagnon va mal. Quel est leur rôle, et ont-ils vraiment la solution pour qu'ils soient mieux dans leurs pattes

Dossier réalisé par Natalie Pilley-Mirano

**P**addy n'avait jamais mordu, ni même montré les dents, mais entre 2 et 3 ans, son caractère s'est affirmé de façon inquiétante.

Il grognait quand on s'approchait de sa niche, notre fille avait peur de lui, bref, nous ne savions plus quoi faire. Nous avons donc fait appel à un comportementaliste, qui est venu à notre domicile. » Jean-François Chaleyssin, propriétaire d'un berger allemand croisé husky, se réjouit d'avoir fait cette démarche : « En nous démontrant que le comportement de Paddy n'était pas de l'agressivité, mais de la peur, le comportementaliste nous a rassurés. Il nous a expliqué que Paddy n'arrivait pas à trouver sa place dans notre famille. Il nous a donné des conseils sur la façon de réorganiser l'espace de vie et la place hiérarchique de chacun. Les choses se sont résolues très vite, Paddy a cessé de faire le chef de meute, et l'harmonie est revenue à la maison. Le comportementaliste nous a réellement aidés à retrouver une bonne relation avec notre chien. »

### Une seule formation reconnue

Comme Jean-François, les propriétaires de chiens et de chats sont de plus en plus nombreux à faire appel à un comportementaliste. La profession est récente (une dizaine d'années), mais en plein essor. Il faut savoir que la seule formation reconnue est réservée aux vétérinaires. Créée en 1998, elle dure deux ans et débouche sur un diplôme de l'école nationale vétérinaire, spécialisé en comportement animal. A ce jour, 98 praticiens européens sont diplômés, et tous se définissent avant tout comme des zoopsychiatres (psychiatres pour animaux).

Mais ils ne sont pas les seuls sur le marché à proposer de trouver une solution au comportement gênant de votre animal ou à son mal-être. Comportementalistes, éducateurs, éducateurs comportementalistes... face à l'élargissement tous azimuts d'une profession non réglementée, les comportementalistes diplômés revendiquent leur spécialité : « Notre inquiétude, c'est que le public ne puisse pas s'y retrouver, explique Claude Béata, président d'honneur de Zoopsy (Association des vétérinaires comportementalistes diplômés). Notre formation est une garantie pour les propriétaires, car seuls les vétérinaires comportementalistes peuvent élucider



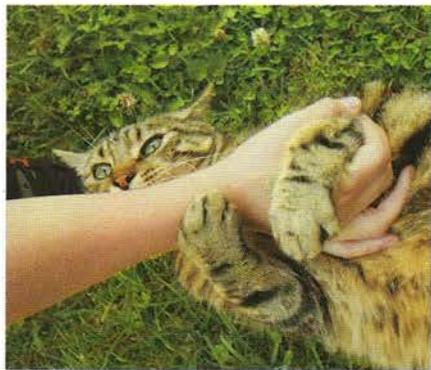
La destruction, généralement en notre absence, est l'un des comportements gênants les plus manifestes et courants chez le chien.

certaines relations entre troubles du comportement et médecine. Ils sont aussi les seuls à pouvoir utiliser les médicaments, qui viennent en complément de la thérapie comportementale et sont indispensables à la guérison de l'animal. »

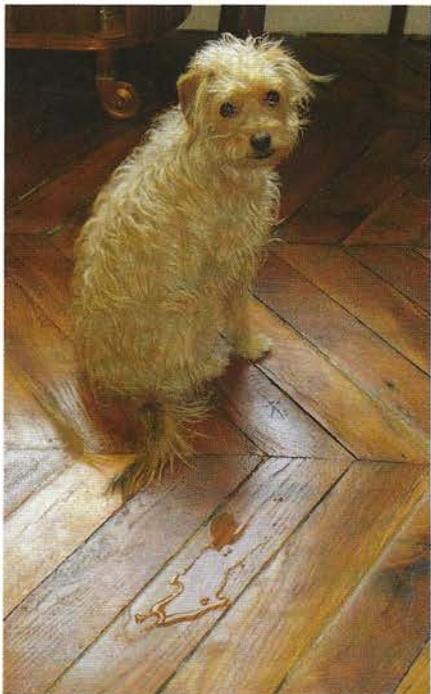
Les autres formations, toutes privées, sont axées sur l'éthologie et la psychologie (humaine et animale). Le comportementaliste est un conseiller, voire un médiateur. Son rôle est de rétablir entre l'animal et son propriétaire une relation qui a été détériorée. Il se rend au domicile du propriétaire, afin de décoder dans le milieu de vie de l'animal ce qui a pu causer l'apparition des troubles. « Notre rôle n'est

pas d'éduquer l'animal, mais plutôt d'éduquer le maître, explique Sylvie Ducret, membre du Groupement européen des comportementalistes canins, qui compte aussi des vétérinaires comportementalistes et des éducateurs canins. Malgré l'apparente difficulté de l'entreprise, celle de réconcilier maître et chien, Sylvie est plutôt optimiste : « Dans 95 % des cas, deux séances suffisent pour corriger les erreurs du maître. Aider les gens à être bien avec leur chien, et les chiens à être bien chez leur maître, voilà mon seul objectif! »

Il ne faut donc pas confondre le travail du comportementaliste avec celui de l'éducateur canin. Pour autant, les deux



L'agressivité envers l'humain est un comportement courant chez le chat, parfois symptomatique d'une anxiété.



Le « comportement d'élimination inapproprié » est souvent considéré comme de la « malpropreté » par anthropomorphisme. Plusieurs raisons, plus complexes, peuvent être invoquées pour ce cas fréquent.

professions ne sont pas antagonistes. Bien au contraire ! Elles peuvent, et même elles devraient, être complémentaires. « Aujourd'hui, il y a moins de rivalité qu'auparavant entre ces professions, et une meilleure collaboration entre les différents professionnels du monde animal », constate avec plaisir Claude Béata.

Pour Thierry Bedossa, vétérinaire et comportementaliste en région parisienne, « il est indispensable de travailler avec un "pet-trainer", comme on dit en anglais, qui va se rendre chez le propriétaire et voir ce qui peut être modifié dans les conditions de vie de l'animal. Or, ceux qui maîtrisent le mieux les techniques de modification du

comportement, ce sont justement les éducateurs ! » Irrité par la connotation péjorative en France du terme « dresseur », Thierry Bedossa rappelle que dans les pays anglosaxons, « les dresseurs d'animaux utilisent les méthodes positives et amicales, qui réduisent la souffrance comportementale, avec beaucoup de résultats positifs. » ■

#### Le saviez-vous ?

Le terme « comportementaliste » a été créé et déposé à l'Institut national de la propriété industrielle en 1992 par Michel Chanton, docteur en éthologie et formateur de comportementalistes.

## Les principaux motifs de consultation pour « troubles du comportement »

Certains propriétaires font appel à un comportementaliste parce que la situation est devenue invivable – pour eux-mêmes, pour leur conjoint, pour leurs voisins... C'est parfois un ultime appel au secours, lorsque le maître est à bout de nerfs. Claude Béata rappelle que « les troubles du comportement sont la première cause d'euthanasie ou d'abandon des chiens de moins de 2 ans. » D'autres agissent pour le bien-être de leur compagnon, et non pas seulement pour la gêne occasionnée. « Bien sûr, je n'en pouvais plus de l'entendre miauler et geindre en permanence, et des destructions qu'il faisait, raconte Véronique Reynaud à propos de son chat Charlie, qui ne supportait pas de vivre en appartement et demandait constamment à sortir. Mais surtout, je n'arrêtais pas de me dire qu'à cause du mode de vie que je lui avais imposé, Charlie était malheureux. J'ai donc tout fait pour résoudre un problème que je trouvais plus grave encore pour lui que pour moi. »

#### • Pour les chiens :

- L'agression envers les congénères ou d'autres animaux
- L'agression envers l'homme
- La fugue
- La destruction
- L'élimination inappropriée ou malpropreté
- La nervosité, l'excitabilité
- Le défaut d'obéissance
- Les comportements obsessionnels et compulsifs
- La peur et l'anxiété

#### • Pour les chats :

- L'agression envers l'homme
- L'agression envers les congénères (distinguer chats vivant en groupe et chats vivant seuls)
- L'élimination inappropriée ou malpropreté
- La peur et l'anxiété



Dans la plupart des cas, ce sont les conditions de vie imposées au chien, et la relation au maître, qui sont à l'origine du mal-être de l'animal. Et il faut l'expliquer au maître...

© Pascal Baccara

## Des mots pour des MAUX

Qu'ils soient adeptes des médicaments ou de l'analyse, les comportementalistes doivent traiter le plus difficile : l'explication avec le maître.

Tous les comportementalistes, qu'ils soient vétérinaires ou pas, n'appréhendent pas les troubles du comportement chez les chiens et les chats de la même manière. La première posture, dite neurobiologique, consiste à assimiler le comportement gênant à une pathologie comportementale. C'est la démarche des zoopsychiatres, qui ont une lecture très médicale du trouble. Celui-ci est identifié et classé dans une grille de syndromes, avec différents stades auxquels correspondent des médicaments spécifiques – par exemple,

des psychotropes pour un chien ou un chat qui manifeste de l'hyperexcitabilité ou de l'anxiété. Selon Claude Béata, « l'utilisation des médicaments vient aider cette prise en charge du trouble du comportement, en redonnant au cerveau la possibilité de s'adapter. Sans médicament, on n'est malheureusement pas toujours capable de guérir l'animal. Hélas, aujourd'hui les gens ont peur des médicaments, mais c'est parce qu'ils les connaissent mal ! Pour soigner ces animaux, il faut associer les médicaments et les thérapies comportementales. »

La seconde démarche est plus éthologique : elle s'attache tout d'abord à mieux connaître l'espèce animale (ses origines, son histoire, la manière dont s'est opéré le processus de domestication, etc.). Dans un deuxième temps, elle considère l'individu en particulier (ses états émotionnels, ses humeurs, ses conditions de vie...). Le comportementaliste se pose alors la question fondamentale : les conditions de vie de cet animal respectent-elles les besoins de son espèce et ceux, particuliers, de sa personnalité ? A l'issue de cette étude exhaustive, il est en mesure de fournir des conseils sur mesure, individualisés, car chaque animal est unique et a des besoins différents.

Pour Thierry Bedossa, qui privilégie cette deuxième approche, si un animal produit un comportement gênant, c'est sa manière d'exprimer sa souffrance et de la diminuer. « Il faut éviter tout ce qui réduit l'animal à une machine, toute classification où l'on assimile systématiquement un comportement à telle ou telle pathologie, pouvant être résolue par telle ou telle molécule, martèle le vétérinaire. Pour moi, 99,5 % des

### Combien ça coûte ?

Les honoraires sont libres, mais en moyenne, comptez environ 80 € pour une première séance avec un comportementaliste, 50 € pour les suivantes. Chez un vétérinaire comportementaliste, entre 100 et 130 €. Dans les écoles nationales vétérinaires, les consultations pour troubles du comportement sont facturées 52 € (Lyon), 70 € (Toulouse), 75 € (Alfort) et 79 € (Nantes).

comportements gênants qui ont conduit le propriétaire à consulter ne relèvent pas de la pathologie. Ils sont dus à des conditions de développement, des conditions de vie et des relations entre l'animal et les humains (ou les congénères) défailtantes. Un bon comportementaliste doit identifier et objectiver la souffrance, le mal-être, l'anxiété, voire la dépression de l'animal. Ensuite, il doit l'expliquer au propriétaire, lui dire que son animal est en souffrance parce que ses conditions de vie ne correspondent pas à ses besoins en tant qu'individu, et essayer de les modifier au mieux. »

### Admettre ses erreurs

Nous voilà au cœur du problème ! Car, bien souvent, le plus difficile pour le comportementaliste est de faire admettre la situation au propriétaire... Parfois, de simples conseils d'aménagement du lieu de vie suffisent : installer un « arbre à chats » pour un chat qui s'ennuie et détruit en l'absence de son maître, ou encore modifier l'endroit où dort l'animal. « Nous avons mis la couchette de Paddy au fond du jardin, sous un appentis, raconte Jean-François Chaleyssin. Le comportementaliste nous a expliqué que notre chien s'y sentait en fait acculé. Il nous a conseillé de la mettre près de l'entrée de la maison. De là, Paddy peut voir les allées et venues de chacun, et son comportement a tout de suite changé. Il se sent bien mieux. »

Pour les chiens prétendus hyperactifs ou agressifs, notamment en milieu urbain, de simples sorties en forêt peuvent constituer une thérapie suffisante : « Effectuées deux ou trois fois dans la semaine, par un éducateur formé aux techniques de modification du comportement, elles permettent à l'animal de se défouler physiquement et mentalement, explique Thierry Bedossa. Dans 95% des cas, il y a une disparition totale des troubles, sans aucune médication ! Les promenades en groupe supervisées par un professionnel permettent aussi au chien de développer ses aptitudes sociales... » Nicolas Cornier, éducateur canin qui intervient en tant que relais du comportementaliste, le confirme : « J'ai travaillé avec des centaines de chiens, dont les maîtres sont dépassés et n'ont que ce mot à la bouche : « hyperactif ». Or, il me suffit de quelques leçons d'éducation avec mes chiens régulateurs, et en présence du maître, pour résoudre le problème. Cela n'a rien à voir avec la maladie de l'hyperactivité, qui est très rare. » ■

## ZOOM SUR... l'évaluation comportementale des chiens dits « dangereux »



**3 questions à Anne Lengelé,**  
docteur vétérinaire agréée à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, en principe, tout propriétaire d'un chien de catégories 1 et 2, d'un chien qui a mordu ou qui représente un danger, doit être détenteur du fameux permis chien. Pour l'obtenir, il doit non seulement suivre une formation, mais aussi soumettre son animal à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire comportementaliste agréé. Cet examen doit permettre d'évaluer le risque de laisser l'animal à son maître en détectant notamment certains troubles du comportement.

**30 Millions d'amis : A qui s'adresse cette évaluation, obligatoire en France depuis la loi du 20 juin 2008 ?**

**Anne Lengelé :** A tous les chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories (pittbulls, staffordshire terriers, rottweilers, tosas...) et à tous les chiens qui ont déjà mordu, quelle que soit leur race.

**TMA : Comment se déroule l'évaluation ?**

**A.L. :** C'est une consultation qui dure environ une heure et demie. Je reçois le chien et son maître, parfois avec d'autres membres de la famille, au cabinet. Je manipule le chien dans toutes les positions. Je le couche, je le retourne, je lui impose une contention ferme, etc. Je l'emmène dans la salle d'attente pour voir comment il se comporte avec les personnes et les animaux présents, et à l'intérieur de la clinique. Parfois, mais c'est rare, je suis amenée à le sortir en laisse, en dehors du cabinet.

**TMA : Quelles sont, selon vous, les limites de cette évaluation ?**

**A.L. :** Cette loi a stigmatisé certaines races. Quand j'étais enfant, nous avions des bergers allemands à la maison et, à l'époque, ils étaient réputés dangereux. Aujourd'hui, c'est le rottweiler qui a cette mauvaise réputation ! Or, l'Observatoire national du comportement canin a démontré, chiffres à l'appui, que la première race de chiens mordeurs était... le jack russell. Selon moi, c'est l'éducation qui prime sur la race. J'incite les propriétaires de chiens à les faire éduquer, dès le plus jeune âge, par des professionnels.



L'obtention du permis chien peut concerner tous les chiens qui ont mordu, quelle que soit leur race... Seule l'éducation permet de faire la différence et d'éviter le pire.

# Et si le bonheur EST AILLEURS ?

Alors qu'on a tout essayé, il faut parfois se rendre à l'évidence : notre animal serait plus heureux dans un autre foyer. Loin d'être un lâche abandon, confier son animal est au contraire une solution décente et respectueuse de ses besoins.

**L**e comportementaliste n'est pas un sorcier : il ne fait pas de miracles ! Dans la mesure où le « traitement » consiste le plus souvent en une modification des conditions de vie de l'animal, les clés de la réussite sont entre les mains du propriétaire. Si ce dernier, pour une raison familiale, professionnelle ou financière, ne peut pas suivre les conseils du comportementaliste, il arrive que le problème ne puisse jamais être résolu.

Plutôt que d'échec, il vaut donc mieux parler d'incompatibilité entre les besoins individuels de l'animal et les possibilités qu'a son propriétaire d'y répondre... Pour aider son animal à aller mieux, il faut s'en donner les moyens. Certains propriétaires font de gros efforts pour réorganiser leur vie, allant parfois jusqu'à déménager, opter pour un rez-de-jardin plutôt qu'un appartement en étage, modifier leurs horaires de travail, etc. Mais ce n'est pas toujours possible ! Dans ce cas, le propriétaire doit se poser la question – dérangeante, mais nécessaire : « Suis-je prêt à me séparer de

*mon animal ? » C'est la démarche qu'a suivie Véronique Reynaud, après avoir « tout essayé » pour Charlie : « J'ai fait des aménagements dans mon appartement, je suis revenue exprès du bureau à l'heure du déjeuner, j'ai même demandé (en vain) à la copropriété l'autorisation de lui installer une corde ou une échelle entre mon balcon et le jardin de la résidence ! Le vétérinaire m'a conseillé des jouets, puis prescrit des traitements apaisants aux phéromones, et enfin un antidépresseur. Rien n'a fonctionné. Finalement, j'ai décidé de confier Charlie à une amie de la famille habitant à la campagne. Du jour au lendemain,*

*Charlie n'a plus manifesté aucun trouble du comportement. Bien sûr, il me manque... mais je ne regrette pas mon choix. »*

Thierry Bedossa salue ce genre de démarche : « Beaucoup de personnes qui détiennent un animal en souffrance ne sont pas capables de lui donner du bien-être. Si les conditions de vie et les relations entre l'animal et son propriétaire ne sont pas modifiables, la meilleure solution, c'est le placement ! Confier son animal à quelqu'un qui est en mesure de lui offrir les conditions de vie dont il a besoin, ce n'est pas un lâche abandon. C'est une solution digne et décente, dans le respect de l'animal. » ■

## Comment trouver le bon ?

*N'importe qui pouvant se déclarer comportementaliste, comment être sûr qu'on n'aura pas affaire à un charlatan qui profitera de cette « vogue » pour s'attaquer plus à notre porte-monnaie qu'à la souffrance de notre compagnon ? Le mieux est de se fier au bouche-à-oreille, qui est souvent la meilleure des publicités. Evitez aussi les « professionnels » qui prétendent régler le problème chez eux, sans voir l'animal, voire par téléphone... Enfin, choisissez quelqu'un en qui vous ayez confiance. « Que le comportementaliste soit vétérinaire ou non, la notion de confiance est essentielle », insiste Thierry Bedossa.*

Pour certains animaux, le bonheur est dans le pré... e dans un appartement, même avec des jouets ! Si le bien-être de l'animal en dépend, il faut parfois se résoudre à la séparation.





## « Edgar était devenu un tyran à la maison »

L'histoire d'amour entre Edgar, un basset hound adopté à l'âge de trois mois, et Sonia Planson, une maîtresse inexpérimentée, aurait pu virer au cauchemar sans l'intervention de Karine Molinié. Cette comportementaliste, présidente du GECC\* a vu tout de suite qu'Edgar posait des problèmes de destruction, d'obéissance, et d'intrusion totale dans la vie du couple. Elle a littéralement sauvé la relation triangulaire entre Edgar, Sonia et Marc, son compagnon. « D'emblée, quand je l'ai adopté, ma vétérinaire m'a dit qu'il faudrait serrer la vis avec Edgar, parce qu'il avait un caractère très affirmé, raconte Sonia. Et c'est vrai qu'Edgar n'écouait rien. C'est lui qui faisait la loi, il était tyrannique. Par exemple, il aboyait constamment pour qu'on lui ouvre une porte, et deux secondes après, il aboyait à l'autre porte pour rentrer ! »

Ne supportant pas l'absence de ses maîtres durant la journée, Edgar détruisait tout à la maison : « Cela allait des chaussures au dictionnaire, qu'il s'amusait à déchiqueter en mille morceaux ! Au début, je me disais "tous les chiots font ça", mais il a continué à détruire en devenant adulte. » Côté propreté, ce n'était pas mieux : « A douze mois, il se retenait de faire ses besoins dehors, pour les faire exprès à l'intérieur dès qu'on le rentrait. » L'ambiance à la maison est devenue tendue : « Je n'en pouvais plus de lui donner des coups de journal en permanence... Je l'aimais quand même et je n'envisageais pas de m'en séparer, mais c'était devenu impossible. Marc et moi ne pouvions plus sortir, et il dormait dans notre lit ! »

La situation est grave ! C'est la mère de Sonia qui a finalement convaincu sa fille de faire appel à un comportementaliste : « Nous habitons près de la route, et j'ai fait cette démarche par peur d'un accident, pour

éviter qu'il ne meure. Un chien qui n'écoute pas, et qui ne répond pas au rappel, peut facilement se faire tuer par une voiture. Et impossible d'envisager de le tenir en laisse tout le temps. Qu'il neige ou qu'il

intervenait à l'époque dans l'émission *Au secours, mon chien fait la loi!* sur M6. C'est ainsi qu'Edgar est passé à la télé, et qu'il a bénéficié des conseils avisés de la comportementaliste : « Karine a passé plusieurs

jours de suite à la maison, et ça a tout changé, se réjouit Sonia. Elle nous a expliqué qu'Edgar ne comprenait pas notre langage, elle nous a donné des astuces sur la façon de lui donner des ordres, à quel moment employer son vrai nom ou au contraire un surnom affectueux, etc. Elle nous a appris à ne pas céder, à ne rien lâcher. Elle nous a montré comment nous positionner, afin qu'il comprenne que les maîtres, c'étaient nous, pas lui ! »

Dès les premières séances, Sonia et Marc ont vu les progrès d'Edgar, qui se comportait mieux. « Même s'il a fallu par la suite consolider ce que Karine avait mis en place. En gros, il a fallu un an pour qu'Edgar se stabilise entièrement, mais ça a vraiment été très positif. On peut désormais le laisser une journée entière à la maison, il ne détruit plus rien ! Et il nous écoute tous les deux, d'une façon différente, mais autant l'un que l'autre.

Bien sûr, il a encore du caractère, il reste têtu. Mais c'est un amour de chien, adorable avec les enfants, super joueur et très pot de colle. » ■



© DR

vente, Edgar se couchait par terre et on ne pouvait plus avancer d'un centimètre. » Sonia a donc contacté Karine Molinié, qui

tère, il reste têtu. Mais c'est un amour de chien, adorable avec les enfants, super joueur et très pot de colle. » ■

### Carnet d'adresses :

- Zoopsy (Association des vétérinaires comportementalistes diplômés) : [www.zoopsy.com](http://www.zoopsy.com)
- \*GECC (Groupement européen de comportementalistes canins) : [www.assogecc.fr](http://www.assogecc.fr)
- CEFCA (Centre d'études et de formation au comportement animalier) : [www.cefca.eu](http://www.cefca.eu)
- MFEC (Mouvement francophone des éducateurs de chiens de compagnie) : [www.mfec.fr](http://www.mfec.fr)
- SFC (Société francophone de cynotechnie) : [www.sfcyno.com](http://www.sfcyno.com)
- Refuge AVA (Aide aux vieux animaux) : [www.avarefuge76.com](http://www.avarefuge76.com)